



Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien



Document conforme à la
délibération approuvant la
modification simplifiée n°1 du Plan
Local d'Urbanisme Intercommunal
de la Communauté de communes
de l'Ouest Vosgien en date du 2
mars 2026

Fait à Neufchâteau,

Le Président,

APPROUVÉ LE : 02/03/2026



réalisé par la CCOV
2bis Avenue François de Neufchâteau
88300 Neufchâteau
03.29.94.08.77.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN

Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Pièce n°7 : Annexes –
NUANCIER_F

Version	Date	Description
Annexes – Nuancier (initial)	25/02/2025	PLUi approuvé
Annexes – Nuancier (modifié)	02/03/2026	Modification simplifiée n°1 du PLUi